

**INTERNATIONAL FOUNDATION FOR
ELECTORAL SYSTEMS - IFES
(Bureau de Tunis)**

*(association filiale d'une organisation
internationale non gouvernementale à but non
lucratif*

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

SOMMAIRE

I. RAPPORT GENERAL

II. RAPPORT SPECIAL

II. ÉTATS FINANCIERS :

- **Bilan**
- **Etat de résultat**
- **Etat de flux de trésorerie**
- **Notes aux états financiers**

I. RAPPORT GENERAL

Tunis, le 19 juillet 2013

**INTERNATIONAL FOUNDATION FOR
ELECTORAL SYSTEMS – BUREAU DE TUNIS
(IFES TUNIS)**

RAPPORT GENERAL

Rapport sur les états financiers annuels

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Comité de Direction de l'IFES-Bureau de Tunis dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Comité de Direction de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité englobe : la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne portant sur la préparation et la présentation fidèle d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs, la sélection et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que l'établissement d'estimations comptables raisonnables au vu des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'association portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Comité de Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis) au 31 décembre 2012, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

WALID TLILI

Walid TLILI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

II. RAPPORT SPECIAL

Tunis, le 19 juin 2013

**INTERNATIONAL FOUNDATION FOR
ELECTORAL SYSTEMS – BUREAU DE TUNIS
(IFES TUNIS)**

RAPPORT SPÉCIAL

Nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations effectuées entre l'association International Foundation For Electoral Systems (Bureau de Tunis) et ses parties liées.

Notre responsabilité est de vous reporter les conditions de déroulement de ces conventions et/ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Opérations réalisées au cours de l'exercice 2012

1. L'Association (filiale Tunisienne) IFES a reçu de l'Association mère IFES la somme de 307 495 DT.

Obligations et engagements de l'Association envers ses fondateurs et dirigeants

Les obligations et engagements envers les fondateurs et dirigeants de l'association tunisienne filiale d'IFES se détaillent comme suit :

1. En 2012, Il est accordé au fondateur du Bureau de Tunis (association tunisienne filiale d'IFES), Mr Nicolas Kaczorowski, des salaires bruts pour un montant de 28 076,785 DT couvrant 9 mois allant d'avril à décembre 2012. Le montant net servi en 2012 (après déduction des retenues à la source au titre de l'impôt sur les revenus des personnes physiques pour 6 028,605 DT) s'élève à 22 048,180 DT.

Au 31 décembre 2012, aucun passif n'est encore dû envers le fondateur du bureau de Tunis.

Notons en outre que Mr Nicolas Kaczorowski n'est pas soumis au régime de sécurité sociale en Tunisie compte tenu qu'il justifie d'un régime obligatoire de couverture dans un autre pays.

En fin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations conclues entre les parties liées.

WALID TLILI



Walid TLILI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

III. ETAT FINANCIERS

BILAN - ACTIFS (Montants exprimés en dinars)	Notes	31 décembre 2012
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	3	1 399
Moins : amortissements		-57
		1 342
Total des actifs immobilisés		1 342
Total des actifs non courants		1 342
ACTIFS COURANTS		
Stocks		-
Clients et comptes rattachés		-
Autres actifs courants	4	457
Liquidités et équivalents de liquidités	5	85 328
Total des actifs courants		85 785
TOTAL DES ACTIFS		87 127

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes **31 décembre 2012**

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs

-

Subventions d'investissements nettes des résorptions

1 342

Exédents/Déficits de l'exercice

37 136

Total des fonds associatifs

38 478

PASSIFS

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés

29 158

6

Autres passifs courants

19 491

7

Total des passifs courants

48 649

Total des passifs

48 649

TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS

87 127

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2012
PRODUITS		
Subventions de fonctionnement	8	306 096
Total des produits		306 096
CHARGES DE L'ACTIVITE		
Achats de prestations et de fournitures	9	-98 422
Charges de personnel	10	-136 393
Dotations aux amortissements et aux provisions	11	-
Autres charges courantes	12	-34 145
Total des charges d'exploitation		-268 960
RÉSULTAT DES ACTIVITES COURANTES		37 136
Charges financières nettes		-
Autres pertes ordinaires		-
Autres gains ordinaires		-
EXEDENT DE L'EXERCICE		37 136

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2012
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES COURANTES		306 096
Encaissement des subventions de fonctionnement		
Décaissements aux fournisseurs		-103 439
Décaissements au personnel et aux organismes sociaux		-119 866
Impôts et taxes payés		2 537
Flux provenant des activités courantes		85 328
FLUX DE TRESOREIRE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-1 399
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Flux affectés aux activités d'investissement		-1 399
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		-
Encaissement d'emprunt		
Flux affectés aux activités de financement		-
VARIATION DE TRESORERIE		83 929
Trésorerie au début de l'exercice		-
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5	83 929

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2012**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Bureau de Tunis de la FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX (*INTERNATIONAL FOUNDATION FOR ELECTORAL SYSTEMS - IFES*) a été mis en place en date du 14 février 2012 sous la forme d'une association filiale d'une organisation internationale non gouvernementale et à but non lucratif. Ce bureau a pour objectif de soutenir la Tunisie dans l'organisation d'élections libres transparentes et démocratiques.

Son siège est sis au Lac Mazurie. Immeuble Capitole. Bloc A 3^{ème} étage – appartement n°4.

La FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX appui la mise en œuvre des sociétés démocratiques. Elle a été créée en 1987 et vise à promouvoir des élections démocratiques par des projets d'assistance technique électorale.

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS

Le Bureau de Tunis gère plusieurs projets financés par différents bailleurs de fonds :

- Le projet principal que conduit IFES en Tunisie est financé par le Département d'Etat Américain. Il vise à appuyer les efforts d'éducation civique et d'information des électeurs et à promouvoir la transparence. Il apporte aussi un appui à l'autorité électorale sous forme de conseils et de formation. La durée du projet est de deux ans (2011-2013) et son budget total est de 2.800.000 USD, dont environ 1.500.000 seront gérés par le Bureau de Tunis ;
- En plus, IFES a reçu un financement de l'Ambassade Britannique en Tunisie afin de développer les capacités de la société civile en matière de financement politique et notamment du monitoring du financement des campagnes électorales. Le budget total alloué à ce projet est de 200.000 USD, dont environ 66.000 USD seront gérés par le Bureau de Tunis.
- Enfin l'Ambassade de la Confédération Helvétique a financé, en 2012, un projet d'éducation civique pour les analphabètes qui a été mis en œuvre en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales. Ce projet vise à accroître la sensibilisation des populations analphabètes et d'augmenter leur niveau d'information sur les processus électoraux. Le budget total est de 81.000 USD, dont environ 36.000 USD seront gérés par le Bureau de Tunis.

NOTE N°3 : METHODES COMPTABLES ET BASES DE MESURE SPECIFIQUES

L'Association établit mensuellement un reporting à l'Association mère à Washington. Ce reporting est élaboré par un système de reporting propre à IFES. Ce reporting est arrêté sur la base d'une prise en compte des dépenses et des recettes au moment de leurs décaissements ou encaissements et non au moment où ces engagements donnés ou reçus prennent naissance.

Pour les besoins de l'élaboration des états financiers selon le système comptable Tunisien, IFES a arrêté une matrice de passage permettant l'affectation des dépenses effectués et des recettes encaissées vers les comptes comptables correspondants selon la nomenclature comptable prévue par les normes comptables tunisiennes. En outre, les engagements non encore honorés et/ou les ressources non encore encaissées ont été recensés et pris en compte pour aboutir à une balance générale au 31 décembre 2012 arrêtée selon l'hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement.

En outre, l'Association a entamé les travaux d'élaboration des livres légaux en général et spécifiquement les livres côtés et paraphés conformément à la législation comptable en vigueur en Tunisie (livre d'inventaire, livre journal).

Les bases de mesure et principes spécifiques adoptés pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'Association n'a pas pour vocation de détenir des actifs immobiliers et/ou mobiliers sauf pour les besoins de ses activités.

A leur date d'entrée, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- | | |
|-------------------------|--------|
| - Equipement de bureau | 20% |
| - Matériel informatique | 33,33% |

2. Dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement (salaires, frais de consultants, séminaires, etc.), engagées par le Bureau de Tunis, font l'objet d'appels de fonds et/ou des avances de fonds par l'Association mère sise à Washington.

NOTE N°3 : BASES DE MESURE SPECIFIQUES

3. Ressources du Bureau de Tunis

Les ressources sont collectées au nom de l'Association mère IFES sise à Washington pour le financement de ses activités dont notamment les activités en Tunisie. Les ressources du Bureau de Tunis sont exclusivement constituées par la partie de ces ressources mise à sa disposition par l'Association mère pour faire face à ses besoins de fonctionnement.

Les ressources du Bureau de Tunis ne sont prises en compte qu'à la date de leurs encaissements et leurs inscriptions sur le relevé bancaire de l'Association Tunisienne.

4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères (encaissement de fonds appelés de l'Association mère à Washington) sont converties en dinars selon le cours de change officiels de la Banque Centrale de Tunisie le jour de l'opération.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Entrées		Sorties		Soldes au		Amortissements		Valeurs nettes au	
	2012	31/12/2012	2012	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	Entrées 2012	Sorties 2012	Soldes au 31/12/2012	31/12/2012
Equipements de bureau	259	259	-	-	-	26	26	-	26	233
Matériel informatique	1 140	1 140	-	-	-	31	31	-	31	1 109
Total des immobilisations corporelles	1 399	1 399	-	-	-	57	57	-	57	1 342

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2012
Charges constatées d'avance	346
- Frais de nettoyage locaux	125
- Frais de télécommunications	221
Débiteurs divers (primes d'assurance à récupérer auprès du personnel)	111
TOTAL EN DT	457

NOTE N°6 : LIQUIDITÉS ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2012
Banque	84 280
Caisse	1 048
TOTAL EN DT	85 328

NOTE N°7 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2012
Fournisseurs factures à payer :	24 758
- Sonovision	7 174
- CTS	6 414
- Print Numérique	2 800
- Unik	1 706
- Espace Copie Couleur	1 408
- Al wafa rent car	1 180
- Belgacem Bouchnak (journaux et revues)	106
- STEG et SONEDE (électricité et eau)	2 110
- Tunisie Telecom	656
- Maison Yamama	954
- Autres	250
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 400
- Honoraires d'audit	2 000
- Honoraires d'assistance comptable	2 400
TOTAL EN DT	29 158

NOTE N°8: AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2012
Etat - impôts et taxes :	2 853
- Retenues à la source	2 711
- FOPROLOS	142
Personnel - Rémunérations dues	7 962
Organismes de sécurité sociale - CNSS	8 676
TOTAL EN DT	19 491

NOTE N°10 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2012
Subvention de fonctionnement (IFES Washington)	306 096
TOTAL EN DT	306 096

NOTE N°12 : ACHATS DE PRESTATIONS ET DE FOURNITURES

	Exercice clos le 31 décembre 2012
Achats de prestations :	75 930
- Workshops	64 651
- Honoraires de traduction	7 662
- Consultants	3 617
Autres de fournitures et consommables non stockés	22 492
- Fournitures pour Workshops	16 911
- Autres fournitures diverses	2 570
- Eau - Electricité	3 011
TOTAL EN DT	98 422

*Bureau de Tunis***NOTE N°13 : CHARGES DE PERSONNEL**

	Exercice clos le 31 décembre 2012
Salaires et compléments de salaires	119 424
Assurance groupe	2 252
Charges sociales légales	14 717
TOTAL EN DT	136 393

NOTE N°14 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2012
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	57
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	-57
TOTAL EN DT	-

NOTE N°15 : AUTRES CHARGES COURANTES

	Exercice clos le 31 décembre 2012
Services extérieurs :	33 829
- Locations de voiture	11 904
- Entretien et réparations	218
- Sous-traitance et personnel extérieur à l'association	1 967
- Rémunération d'intermédiaire et honoraires	8 275
- Frais postaux et de télécommunication	5 667
- Publicité et relations publiques	114
- Services bancaires	205
- Déplacements - Missions et réceptions	2 061
- Carburant	2 780
- Autres charges	638
Impôts et taxes	316
TOTAL EN DT	34 145

Notes aux états financiers de l'exercice 2012

CWT

Chartered Accountants (Tunisia)



CWT

Chartered Accountants (Tunisia)

64 Rue de Syrie Lafayette
Tunis 1002
Tunisia

Telephone : +216 830 393
GSM : +216 97 248 995
Fax : +216 830 393
E-mail : valid.etlili@gmail.com